

Charles Tupper l'influence merveilleuse qu'il semble exercer sur les hommes politiques des provinces maritimes en général.

Le jeune politicien devait naturellement porter un vif intérêt aux affaires maritimes du Canada, étudier à fond les pêcheries et l'industrie de la pêche dans les provinces maritimes. Bientôt la chambre a été obligée de reconnaître son autorité en cette matière, de reconnaître en lui un de ceux qui savaient parler pertinemment de ces sujets difficiles et tenir tête, et dans la chambre, et dans la tribune populaire, à des libéraux de la valeur des Davies, des Jones, des Burpee et des Laird. Aussi, quand, après l'honorable James C. Pope, l'honorable A. W. McLelan et l'honorable George E. Foster, il a été appelé, en février, 1888, au ministère de la marine et des pêcheries, le public n'en a pas été très surpris ; presque tout le monde a sincèrement approuvé le premier ministre de lui avoir confié ce poste d'honneur ; car on avait confiance qu'il saurait donner la preuve de son amour du travail, de son intelligence et de ses qualités d'administrateur bien au courant des affaires de son département. Non-seulement ses trois prédécesseurs, sous le gouvernement d'alors, venaient comme lui de cette patrie naturelle des marins et des hommes bien entendus en affaires maritimes ; mais l'honorable Peter Mitchell, dans le premier cabinet de sir John A. Macdonald, et sir Albert J. Smith, dans celui de M. Mackenzie, étaient aussi venus de la même région du Canada.

Quand M. Tupper a été appelé à former partie du ministère, la seule critique que cette nouvelle ait provoquée était la suivante : quelques personnes le trouvaient trop jeune ; encore ne formulaient-elles cette objection qu'avec bien peu de vigueur. Il n'avait que trente-trois ans ; mais n'oublions pas que sir John A. Macdonald est devenu ministre des provinces du Canada un an plus jeune, et que l'honorable Wilfrid Laurier n'avait que trente-six ans quand il est entré dans le cabinet de M. Mackenzie. L'objection, du reste, n'était qu'éphémère, et le *Globe* lui-même en fit bonne justice le jour suivant, en publiant les lignes suivantes :

“ Au lieu d'être une objection contre lui, sa jeunesse est un argument en sa faveur. Il y a trop peu de jeunes gens dans le parlement du Canada ; il y en a trop peu, surtout, dans des situations où ils puissent apprendre à administrer la chose publique.”

Dans ces lignes, l'organe libéral s'est montré risible sans le savoir, en insinuant que, durant le court espace de temps qu'il serait membre